



Comment se calcule les Congés payés

Par **Pascalelol**, le **19/03/2015** à **13:47**

bonjour,

on me retire 3 jours sur 2 jours de congés payés pris consécutives, ou on me retire 17 jours sur 16 jours pris consécutives

je ne comprends pas pourquoi

pouvez vous m'expliquer comment on calcule le débit des congés payés

merci

cordialement

Par **P.M.**, le **19/03/2015** à **15:58**

Bonjour,

L'explication se trouve peut-être par le fait que vos congés songérés en jours ouvrables avec l'acquisition de 2,5 jours par mois de travail car, lorsque vous en prenez, le décompte commence le premier jour ouvré que vous auriez dû travailler pour se terminer le dernier jour ouvrable (du lundi au samedi) avant la reprise...

Par **janus2fr**, le **19/03/2015** à **17:06**

Bonjour,

Si vous nous donniez un exemple d'une période de congé prise et du décompte que vous contestez, nous pourrions vous expliquer avec chiffres à l'appui.

Par **Pascalelol**, le **19/03/2015** à **21:12**

merci je vais vous donner des dates

jeudi 16 et vendredi 17 février 2012 retirer 3 jours sur fiche de paie reprise du travail le samedi du lundi 13 au vendredi 31 août 2012 retirer 17 jours reprise du travail le samedi

Par **janus2fr**, le **20/03/2015** à **07:19**

Il y a effectivement une erreur [s]si vous avez bien travaillé les samedi[s].
Pour la première période, seuls 2 jours auraient du être comptés et 16 pour la seconde.

Par **Pascalelol**, le **20/03/2015** à **07:51**

merci

est ce que je suis en droit de les réclamer vu que c'était en 2012?

j'ai aussi une autre question

depuis que je travaille dans la société tous les congés non pris sont reportés. pourtant en 2013 ça n'a pas été fait et je n'ai reçu aucune lettre recommandée pour me dire que je devais les prendre. quels sont mes droits ?